

Amicale des Anciens Elèves de l' Ecole de **DELLYS**

Section Nice Cote d'Azur et Corse

Compte rendu de la réunion du 5 avril 2013

Prochaine réunion, le **Samedi 8 juin 2013 a 12H** au **ANIS HOTEL**

**Présents :**

SCHAEFTER R.(41), CANAVATE (42), CHAMPEME M.(42), SANCHEZ(46), SCHAEFTER C.(47), PINAR(48), ESCHENBRENNER(52), BALESTRIERO(53), VINAY (53) et Me, DARNAUD (56), THERVILLE(58).

**Absents excusés :**

BENITAH(54).

**Courrier reçu :**

• **Section :**

Compte rendu d'activité de la **section RHONE – ALPES - AUVERGNE** Le bureau

Assemblée générale le mardi 4 juin 2013 a LAGNIEU

Question du président : Quel avenir pour notre section ? Faut'il continuer ? 7 réponses : 5 oui, 2 non

Compte rendu de la **section LANGUEDOC ROUSILLON** J.M. LEBLOND(54)

Assemblée générale - Repas a SETE avec 33 participants – Le bureau est reconduit

Compte rendu de la **section TOURAINE ILE DE FRANCE** le 24 avril 2013 Le bureau

Repas au Bistrot de la porte dorée a PARIS 12 ème

**Compte rendu de réunion de la section de NICE :**

Le noyau dur est toujours présent. Les comptes rendus des autres sections ont été analysés, la prochaine manifestation de Nice (au soleil des deux rives) a été évoqué quant a notre participation. Les anciens répondent présents.

Un repas sera organisé par la section début juin avec notre maître de cérémonie Christian SCHAEFTER.

**Vie de la section :**

Durant les mois écoulés, 3 anciens de la section nous ont quittés, il s'agit de :

ALZIEU René (1935) d'ORAN , courage a son épouse Maryse fortement handicapée.

ZIMRA Louis (1936) d'ALGER, courage a son épouse Gilberte.

PLANCARD René (1949) d'AUMALE, courage a son épouse Mireille.

Même sous le soleil, certains d'entre nous sont un peu « chibanis », mais ils se soignent. Courage.

**Congrès des 17 et 18 mai 2014 (22ème congrès des anciens de DELLYS).**

Celui-ci se fera au CAP D'AGDE au centre AZUREVA comme le congrès de 2012.

**AU SOLEIL DES DEUX RIVES (Rassemblement National Pied Noir a Nice le 2 juin)**

Pour le rassemblement Pied Noir de Nice 2013, si celui-ci a lieu, d'ores et déjà participeront aux permanences dans la mesure de leur calendrier CANAVATE et CHAMPEME (42), SANCHEZ(46), SCHAEFTER C.(47), PINAR(48), BALESTRIERO(53), DARNAUD (56) tous de la section de NICE.

Bien entendu il faudra que notre demande de stand soit accepté par la mairie de Nice ?

**Cotisation 2013 :**

Celle-ci fixée au moment du congrès 2002 est de 20 € pour la cotisation nationale, plus s'il y a don de l'ancien. Apportez votre carnet de chèques à notre réunion, notre trésorier est prêt à encaisser les cotisations 2013.

Chèque a l'ordre de : **Amicale anciens élèves de DELLYS.**

**Trésorier : SCHAEFTER Christian**

**Prochaine réunion : ...C'est un repas a Nice...**

.....**DATE DU RENDEZ VOUS.....SAMEDI 8 JUIN 2013 a 12H.....**

La réunion traditionnelle des anciens de DELLYS se fera exceptionnellement par un repas. Rendez vous : Le samedi 8 juin 2013 à partir de 12 H a ANIS HOTEL a NICE, tél. 04.93.18.29.00, parking sur place ou nous pourrions nous retrouver autour d'une table conviviale moyennant la somme de 30 € pour les convives. Les boissons étant offertes par la section, notre trésorier SCHAEFTER (47) attends vos réponses avant le 27.05.2013, en joignant le bulletin ci-dessous.

Le président - secrétaire Pierre DARNAUD (56)

**Bulletin a retourner impérativement avant le 27 mai 2013 S.V.P. accompagné du chèque correspondant :**

**Bulletin d'inscription pour le repas du samedi 8 juin 2013 a ANIS HOTEL :**

Nom : Promotion: Nombre de personnes : ...  
Chèque à l'ordre de l'amicale des anciens de DELLYS 30 € x ... = .... €

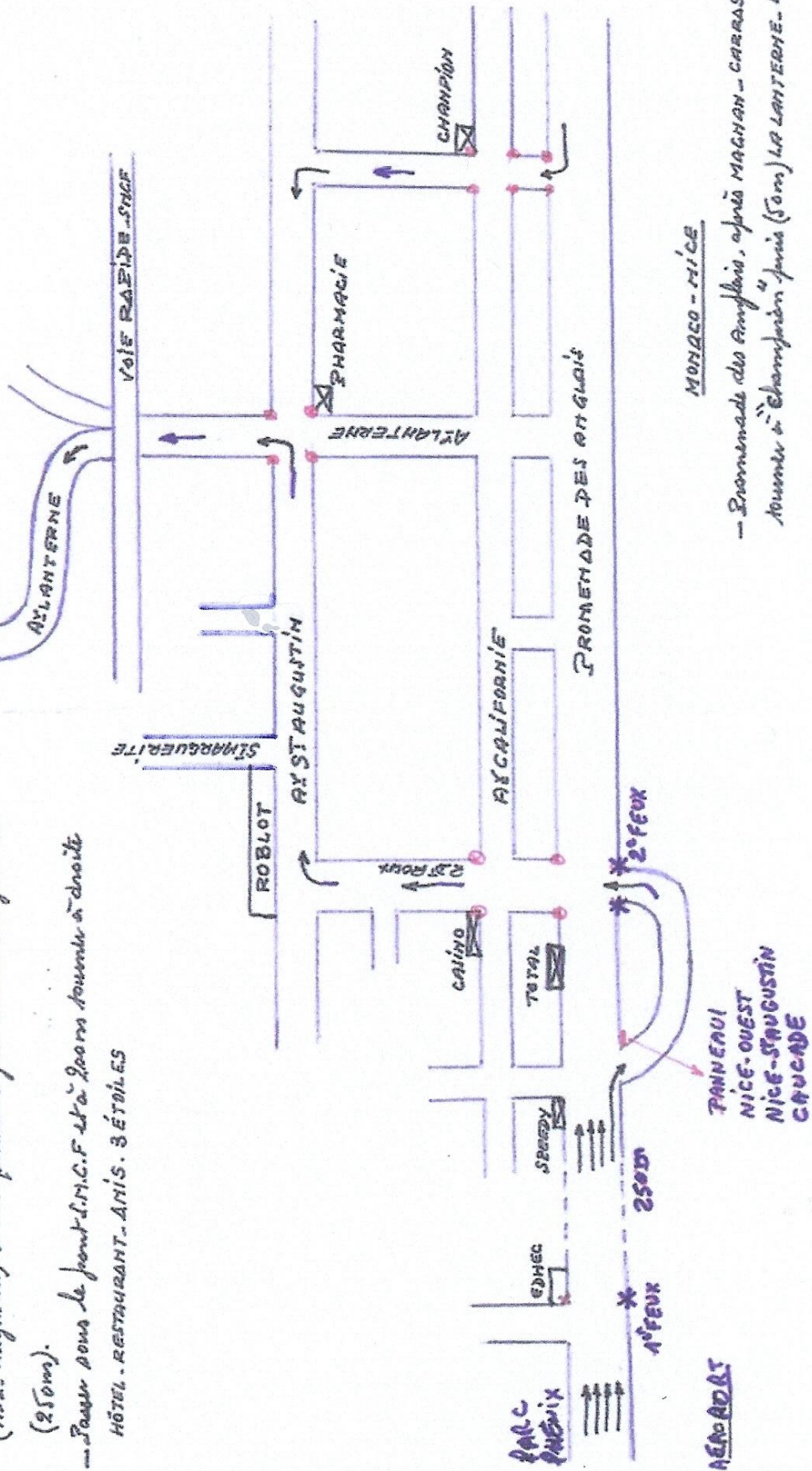
SCHAEFTER Christian

Plan accès au restaurant ANIS HOTEL proposé par Christian SCHAEFTER

CANNES - NICE

- Après l'aéroport et avant le 2<sup>e</sup> Feu quitter la "Piste" direction "NICE-OUEST - ST AUGUSTIN - CAUCADE" (250m)
- Au FEUX, aller tout droit (150m) tourner à droite (AST AUGUSTIN) et au prochain feu tourner à gauche. (250m).
- Passer sous le pont S.M.C.F et à 200m tourner à droite HÔTEL - RESTAURANT - ANIS. 3 ÉTOILES

HÔTEL-RESTO  
ANIS 3<sup>e</sup>  
☎ = 04.93.18.23.00



Suite de l'histoire de notre école...

L'école de DELLYS est rattaché au ministre du commerce et de l'industrie dans la section Arts et Métiers de ce fait elle bénéficie dans son nom de « **Nationale** » et « **Arts et Métiers** ». Ce ministre regroupant les écoles de l'époque CHALONS(1806), ANGERS(1815), AIX(1843), CLUSES(1848), DELLYS(1880).

Si les 3 premières écoles délivrent un diplôme d'élève breveté, les 2 dernières délivrent un certificat d'études.

Les études a DELLYS sont payantes, il est demandé aux élèves une somme de 400 Frs pour la pension, 200 Frs pour le trousseau, 50 Frs pour Frais.

Aussi les conseils généraux des provinces sont chargés de distribuer des bourses en fonction de leur budget et du dossier financier de l'élève.

Des bourses peuvent être accordés pour études, pour trousseau, pour transport, celles-ci sont cumulatives. Cela semble évident que pour les anciens de La REUNION, Martinique, Pondichéry, ...cela coûte cher pour la famille.

Ci-contre les premiers boursiers d'ORAN de la promotion de 1880 en date du 15 octobre 1880.

La bourse est accordé pour un an, le boursier est suivi par le conseil général au vu des notes obtenues par l'élève suite a l'envoi par le directeur de l'école des notes et observations sur cet élève.

Gare au faux pas car la bourse peut être supprimée.

4<sup>e</sup> Bureau. — *École des Arts et Métiers de Dellys. — Notes des boursiers du département*

J'ai l'honneur de placer sous les yeux du Conseil général, les notes fournies par M. le Directeur de l'école d'apprentissage des Arts et Métiers de Dellys, pour le 1<sup>er</sup> semestre scolaire 1887-1888. sur les jeunes Billès, Levent, Rulliat et Saunier, boursiers du département.

Ces jeunes gens occupent, d'après les notes de M. le Directeur, pour l'ensemble des matières de l'enseignement, les rangs ci-après :

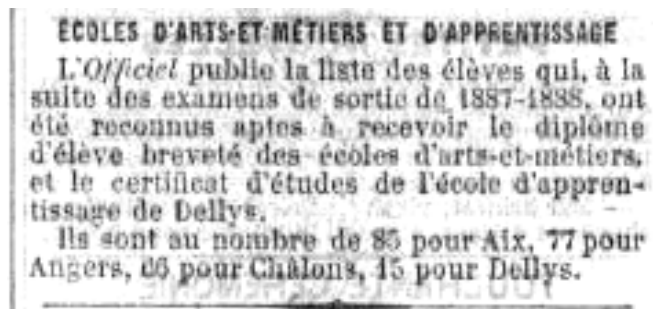
1<sup>o</sup> Billès, Levent et Rulliat, les 10<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang dans la 2<sup>e</sup> division, composée de 21 élèves;

2<sup>o</sup> Et le jeune Saunier, le 12<sup>e</sup> rang, dans la 3<sup>e</sup> division, composée de 22 élèves.

L'école arrive a avoir un budget correct pour son fonctionnements, mais beaucoup reste a faire du côté des ateliers et du matériel aussi certains élus pensent que la fermeture de l'école de DELLYS est a envisager et se prépare a l'accueil de celle-ci, telles les villes d'ALGER et PHILIPPEVILLE en 1889 (J.O. du 19 décembre 1888), plus proches d'industries locales.

Mais il en sera décider autrement, l'école restera a DELLYS.

A suivre, si on y arrive...pi t'être...



SÉANCE DU 25 AVRIL

25

## PREMIÈRE PARTIE

### Affaires traitées en vertu de délégations du Conseil général

La Commission départementale, en vertu des délégations que lui a conférées le Conseil général, a donné aux questions qui lui ont été soumises les solutions ci-après :

Dans sa réunion du 17 novembre dernier, et conformément à la décision du Conseil général en date du 15 octobre 1880, suivant l'avis émis par M. le Préfet, elle a alloué pour l'école des Arts et Métiers de Dellys une bourse à chacun des élèves ci-après nommés :

Salessy,  
Detchesahar,  
Roche.

Elle a également décidé qu'une bourse serait accordée au nommé Adrey, dès que les formalités prescrites par les règlements et circulaires seraient remplies. Elle a aussi demandé à ce que l'Administration veuille bien faire le nécessaire pour que les parents du jeune Adrey et ceux du nommé Durand, reconnus admissibles, ne soient point inquiétés relativement au paiement des sommes dues pour les trimestres échus ou courants, en attendant qu'il soit statué sur les bourses qui peuvent leur être déférées.

6<sup>o</sup> 23 Janvier et 26 Mars 1889. — Vœux pour obtenir le transfèrement de l'École d'Arts-et-Métiers de Dellys à Philippeville, et nomination d'une Commission pour étudier les voies et moyens de ce transfèrement.

Il n'a pas été donné suite à ce vœu, M. le sénateur Lesueur ayant fait connaître que le maintien de l'École de Dellys était décidé ;